



Litige avec xxxxxx

Par **Pam 59**, le **18/02/2019** à **14:57**

Bonjour,
Je suis en litige avec xxxxxx.
Ils me harcèlent par tel mail courriers depuis des mois.
Rien n'est en règles chez eux .
Pouvez vous me conseillez .
Merci d'avance

Par **joss38**, le **18/02/2019** à **15:41**

bonjour. que voulez-vous dire par "rien n'est en règle chez eux"? je suppose que vous avez signé un contrat de formation que vous voulez rompre? à quelle date l'avez-vous signé?

Par **Pam 59**, le **04/03/2019** à **11:26**

Bonjour ,
Je reviens vers vous suite à votre réponse.
Pas reçu de contrat de leur part .
Signer en 2016 il me semble .
La reçu lettre de bureau juridique et contentieux de couleur rose bizarre qui me demande de régler sous huitaine.
Je n'en peut plus
Merci d'avance

Par **jos38**, le **04/03/2019** à **23:16**

bonsoir.comme souvent dit sur ce forum, peu d'écoles poursuivent jusqu'au tribunal mais certaines oui. vous avez signé un contrat, vous devez le respecter. si vous ne pouvez vraiment pas payer, alors ne répondez plus à leurs emails et courriers en espérant que ça se tassera